Rothschild & Co
Asset Management

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

R-co Montagne Capital C EUR

PRODUIT

Nom du produit : R-co Montagne Capital
Code ISIN : FR001400PEL6 (Part C EUR)
Initiateur du produit : Rothschild & Co Asset Management
Site Internet : https://www.am.eu.rothschildandco.com. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 40 74 40 84 ou par mail : clientserviceteam@rothschildandco.com
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Rothschild & Co Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés et Rothschild & Co Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-17000014 et règlementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 28/06/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type
Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée
La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.
Toutefois, le FCP sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des parts à l'initiative des porteurs. Par ailleurs, la société de gestion du FCP peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, décider de proroger, de dissoudre de manière anticipée ou de liquider le FCP.

Objectifs
Le fonds a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence (75% MSCI Daily TR Net World en Euro (MSDEWIN) + 15% JPM GBI EMU (JPMGEMLC) + 10% ESTER (OISESTR)).
Le FCP est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif réalisé par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en parts ou actions d'OPC de droit français ou étranger, ou en parts de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, dont les OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund). Le pourcentage minimum de détention de ces OPC sera de 90 % de l'actif net.
Le FCP investira dans des OPC de produits d'actions, des OPC de produits de taux (incluant les OPC monétaires et les OPC spécialisés en obligations convertibles), des OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposée aux produits actions et/ou taux et/ou à rendement absolu, et ce en fonction des opportunités de marché. Il n'y a pas d'allocation globale déterminée à l'avance.
Le FCP pourra donc investir :
- Entre 50 et 100% de l'actif net en OPC, dont des OPC cotés/ETF, spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations (jusqu'à 40% de l'actif net maximum en OPC spécialisés en petites/micro capitalisations), de toutes zones géographiques (dont les pays hors OCDE, y compris les pays émergents, dans la limite de 30% maximum de l'actif net), et de tous les secteurs.
- Entre 0 et 60% de l'actif net en OPC, dont des OPC cotés/ETF, spécialisés dans les produits de taux (incluant les OPC monétaires et les OPC spécialisés en obligations convertibles) et/ou en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue. La quote-part des OPC convertibles sera de 20% maximum de l'actif net ; celle des OPC spécialisés en obligations subordonnées sera de 15% maximum de l'actif net ; celles des OPC spécialisés en obligations spéculatives dites "Hgh Yield" sera de 30% maximum de l'actif net ; et enfin celle des OPC dits "à rendement absolu" sera de 30% maximum de l'actif net.

Les OPC seront de toutes zones géographiques (dont les pays hors OCDE, y compris les pays émergents, dans la limite de 30% maximum de l'actif net), de toutes qualités de signatures, et de tous les secteurs.
La société de gestion pourra, de manière exceptionnelle, réduire son exposition aux différentes stratégies de gestion mentionnées ci-dessus en cas d'anticipation défavorable sur ces marchés au profit de stratégies de gestion monétaires (OPC monétaires) jusqu'à 60% maximum de l'actif net.
Le FCP pourra être exposé de façon indirecte aux pays hors OCDE, y compris les pays émergents, jusqu'à 40% maximum de son actif net. De même, il pourra être exposé de façon indirecte aux risques liés aux petites/micro capitalisations jusqu'à 40% maximum de l'actif net.
Le FCP investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes, dans la limite de 30% de l'actif net pour chacune d'entre elles : (i) les stratégies « Long/Short » , (ii) les stratégies « Arbitrage/Relative value », (iii) les stratégies « Global Macro », (iv) les stratégies « Systématiques » et (v) les stratégies « Situations Spéciales »/« Event-driven ».
Par dérogation durant la période de constitution du portefeuille (environ un mois à compter du lancement), le FCP pourra être investi en OPC monétaires jusqu'à 100% de l'AN.

Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : la veille du jour de valorisation à 12 heures (J-1) auprès de CACEIS Bank. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant (J). Date de règlement des S/R : VL + 3 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Investisseurs de détails visés
Le FCP s'adresse aux investisseurs, et plus particulièrement à la clientèle du Cabinet Conseil Torandell, qui souhaitent disposer d'un support d'investissement en multigestion majoritairement exposé aux produits d'actions, mais dont l'allocation flexible permet notamment, en fonction des opportunités de marché, d'être également exposés aux produits de taux et/ou à performance absolue.
Non éligible aux US Persons.
Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Informations pratiques
Le dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank.
Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.
La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://am.priips.rothschildandco.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



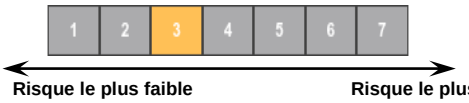

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour..
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux..
Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :
• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Scénarios de performance
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant la meilleure et la pire des performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 12/2021 et 02/2024. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 12/2014 et 12/2019. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 10/2016 et 10/2021.

Période de détention recommandée : 5 ans
Investissement : 10 000 eur

Scénarios		**Si vous sortez après 1 an**	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6 700 eur	5 870 eur
	Rendement annuel moyen	-33,01 %	-10,12 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 660 eur	10 480 eur
	Rendement annuel moyen	-13,38 %	0,94 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 470 eur	14 300 eur
	Rendement annuel moyen	4,66 %	7,42 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 720 eur	15 980 eur
	Rendement annuel moyen	27,23 %	9,83 %

Ce type de scenarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy (indicateur de référence de l'OPC lorsqu'il existe) si nécessaire.

QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.
L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 eur

Scénarios	**Si vous sortez après 1 an**	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	440 eur	2 040 eur
Incidence des coûts annuels*	4,45 %	3,08 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,49 % avant déduction

des coûts et de 7,42 % après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 eur
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 eur
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,40 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	235 eur
Coûts de transaction	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	5 eur
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 eur

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans justifiée par principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.
Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu la veille du jour de valorisation à 12h00 (J-1) auprès de CACEIS Bank. Les ordres sont exécutés sur la VL du jour ouvré suivant (J). Date de règlement des S/R : VL + 3 jours ouvrés.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 01 40 74 40 84, par courrier adressé à son Service clients au 29, avenue de Messine – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.
La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://am.priips.rothschildandco.com

L'OPC entre dans le périmètre de l'article 8 du règlement SFDR.

Le Médiateur de l'AMF peut être saisi par tout épargnant ou investisseur ayant un différend individuel avec un intermédiaire financier.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que (i) les coûts du contrat qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, (ii) le contact en cas de réclamation et (iii) ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.